



Lausanne, le 2 septembre 2016

## La Jeunesse socialiste vaudoise ne soutiendra pas les demandes de dérogation des deux Conseillers d'Etat sortants.

**Lors de l'Assemblée Générale de la Jeunesse socialiste vaudoise (JSV), les membres ont décidé à majorité de ne pas soutenir la demande de dérogation des deux Conseillers d'Etat pour leur participation à l'élection au Conseil d'Etat 2017. Une décision qui traduit avant tout pour la JSV la volonté de respecter les règles et valeurs mises en place par le Parti Socialiste Vaudois.**

Le 2 septembre 2016, lors de son Assemblée générale mensuelle, les membres ont pris position sur la stratégie à adopter lors du Congrès extraordinaire du Parti socialiste vaudois du 27 septembre prochain, visant à voter sur les demandes de dérogations des membres du Gouvernement et du Grand Conseil qui souhaiteraient se représenter pour les élections cantonales 2017 et dont le nombre de mandats maximum est déjà atteint.

C'est le cas, entre autres, des Conseillers d'Etat Anne-Catherine Lyon et Pierre-Yves Maillard qui ont décidé de se présenter une nouvelle fois sous les couleurs du PSV pour la course au Conseil d'Etat.

Les jeunes socialistes présents à l'assemblée ont pris la décision de refuser d'accorder toute dérogation lors du Congrès.

*« C'est une stratégie que nous assumons complètement. Nous voulons un PS uni et fort, mais derrière des candidats qui font l'unanimité dans le parti, qui doit respecter de renouveler ses élus après 13 et 15 ans d'exécutif, sans différenciation de popularité. Nous devons sortir du Congrès la tête haute, nos principes respectés. »,* explique Romain Pilloud, porte-parole de la Jeunesse socialiste vaudoise.

Audrey Petoud, membre du comité, complète : *« Il s'agirait de la législature de trop. Il existe une relève extrêmement compétente. Des personnes qui ont fait leurs preuves dans des mandats communaux, cantonaux ou fédéraux sont attendues au tournant ! Il y a des profils très engagés, des élues avec beaucoup d'expérience. Nous ne voulons pas d'un Conseil d'Etat qui reparte avec 7 sortants. »*

Une façon de rappeler que le pouvoir peut scléroser lorsqu'on s'accroche trop à un siège et tant pour le parti que pour la population, il est bien d'effectuer un tournus afin de permettre à des personnes compétentes de participer à l'élaboration des 5 prochaines années politiques du canton de Vaud.

Lors du Congrès, la JSV agira de la façon suivante : elle posera une motion d'ordre pour demander que l'on vote sur le principe même de dérogation. Si cette motion d'ordre est refusée, elle votera systématiquement NON à chaque demande de dérogation tout au long du Congrès.

### **Pour plus d'informations :**

Romain Pilloud, porte-parole, 078 613 92 33, [romain.pilloud@jsv.ch](mailto:romain.pilloud@jsv.ch)